

C A N A D A

PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE MONTRÉAL

DOSSIERS R-3735-2010

---

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

---

INVESTISSEMENTS DE TRANSÉNERGIE -  
BEAUCEVILLE-SAINTE-MARIE

---

HYDRO-QUÉBEC  
En sa qualité de Transporteur (TransÉnergie)

Demanderesse

-et-

STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES (S.É.)

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LUTTE  
CONTRE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE  
(AQLPA)

Intéressées

---

**HYDRO-QUÉBEC TRANSÉNERGIE  
LIGNE À 120 KV DE BEAUCEVILLE-SAINTE-MARIE  
INFORMATION-DÉCISION – NOV. 2009**

[http://www.hydroquebec.com/projets/pdf/beauceville\\_sainte-marie\\_id.pdf](http://www.hydroquebec.com/projets/pdf/beauceville_sainte-marie_id.pdf)

**(N.D.L.R. : VERSION INITIALE DU SCÉNARIO RETENU – SERA MODIFIÉE)**

Pièce déposée par :  
Stratégies Énergétiques (S.É.)  
Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)

Le 23 juillet 2010



## Ligne à 120 kV de **Beauceville–Sainte-Marie**

### Un projet essentiel pour la région

Hydro-Québec TransÉnergie projette de construire une nouvelle ligne de transport d'énergie électrique à 120 kV d'environ 30 km entre les postes de Beauceville et de Sainte-Marie. Cette nouvelle ligne vise à assurer à long terme la sécurité et la fiabilité de l'alimentation en électricité de la région. Elle répond également aux nouveaux critères de résistance au verglas et tient compte de l'évolution globale du réseau régional dans les années à venir. La mise en service de la ligne est prévue pour l'automne 2011.

Les études et les travaux ont été confiés à Hydro-Québec Équipement.

Le présent bulletin décrit le tracé de ligne retenu par Hydro-Québec à la suite des consultations publiques qui ont eu lieu au printemps 2009.

INFORMATION-DÉCISION • Novembre 2009



## Tracé retenu

Hydro-Québec a tenu compte des résultats de la tournée d'information et de consultation dans le choix du tracé. Globalement, parmi les quatre tracés proposés, le tracé 1 est celui qui a reçu le meilleur accueil du milieu. Il est également acceptable sur les plans technique, économique et environnemental.

Les principales considérations qui ont mené au choix du tracé 1 sont les suivantes :

- il s'agit du tracé préférable pour la majorité des publics ;
- il évite l'ouverture de nouveaux corridors et cause ainsi moins d'impacts sur l'environnement ;
- il ne nécessite le déplacement d'aucune habitation.

De plus, tenant compte des recommandations du comité technique (voir Avis et demandes du milieu à la page 5), Hydro-Québec a optimisé le tracé retenu et a répondu aux demandes qu'elle jugeait acceptables sur les plans technique, économique et environnemental. Le tracé a été optimisé de la façon suivante :

- dans le secteur de la rue des Chutes-Calway, à Saint-Joseph-de-Beauce, on construira un tronçon de ligne biterne (deux circuits) d'environ 500 m pour éviter de déplacer une habitation **(A)** ;
- près de la route Cyrille-Giguère, à Saint-Joseph-de-Beauce, on construira un tronçon de ligne biterne d'environ 2 km de façon à ne pas ouvrir un nouveau couloir **(B)** ;
- à Vallée-Jonction, on prolongera le tronçon de ligne biterne afin de tenir compte d'un éventuel agrandissement du périmètre urbain **(C)** ;
- dans le secteur urbain de Vallée-Jonction (tronçon de ligne biterne de 3 km), l'entreprise renonce à la servitude de déboisement de façon à ne pas trop empiéter sur les propriétés **(C)**.

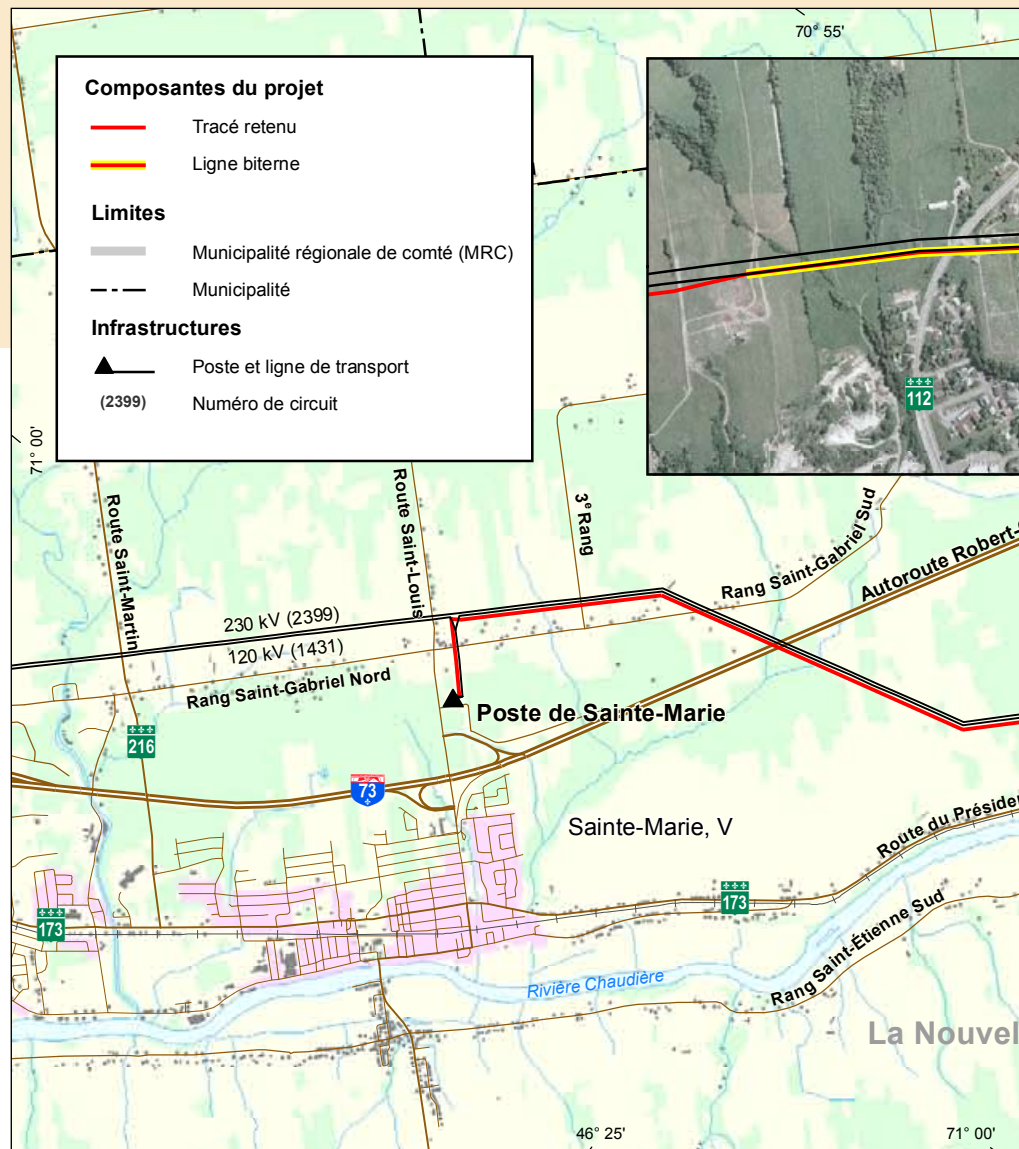
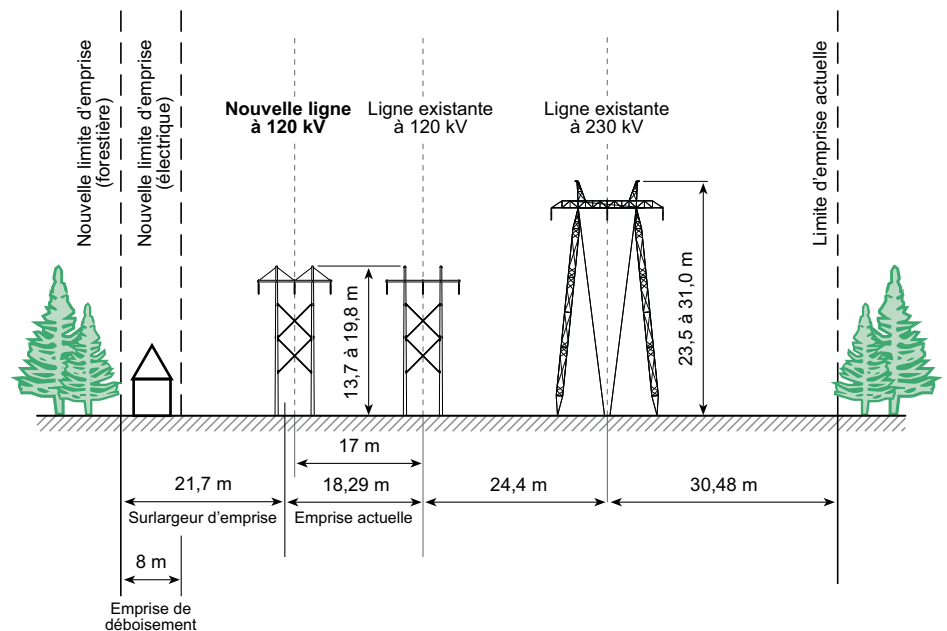
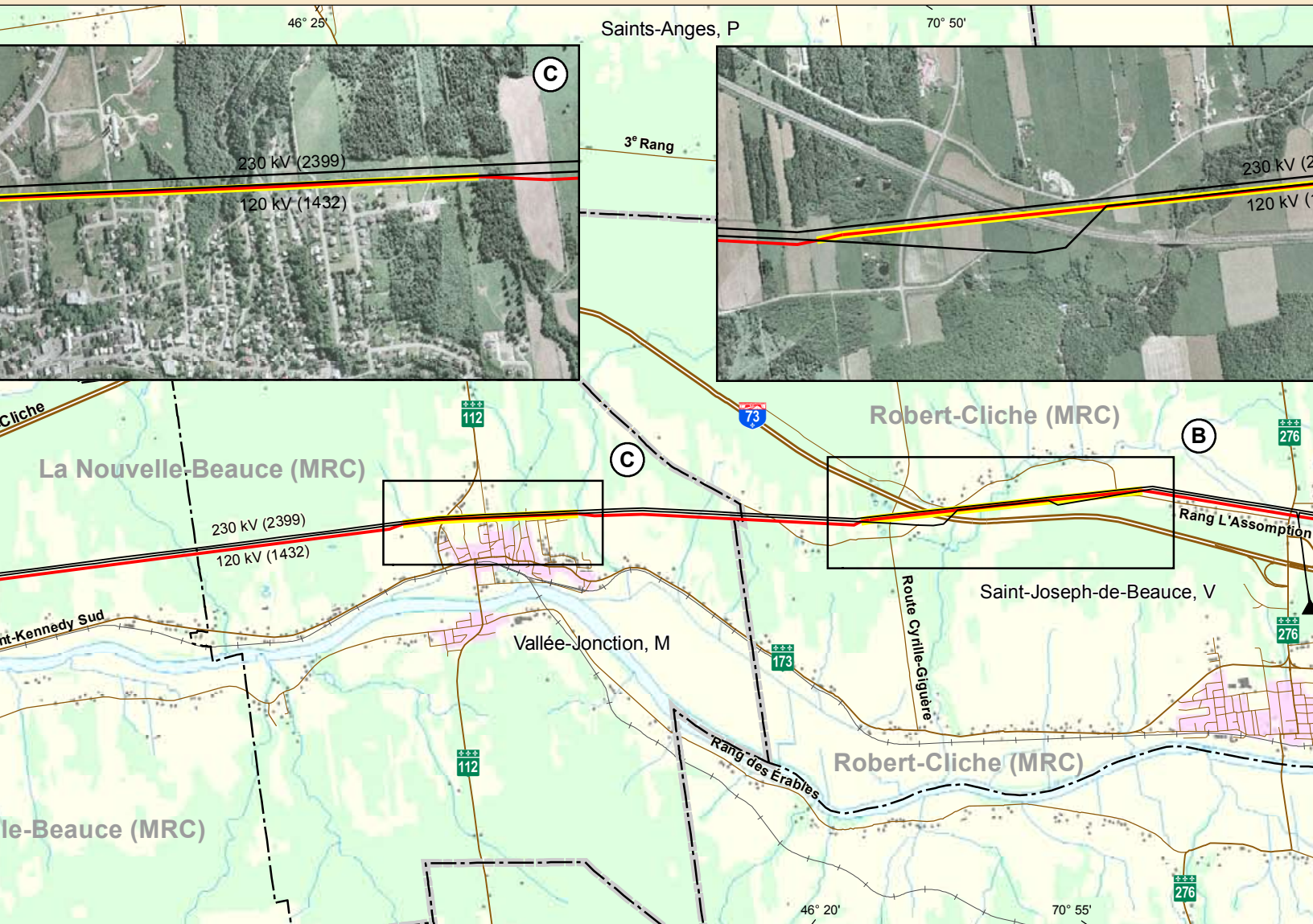


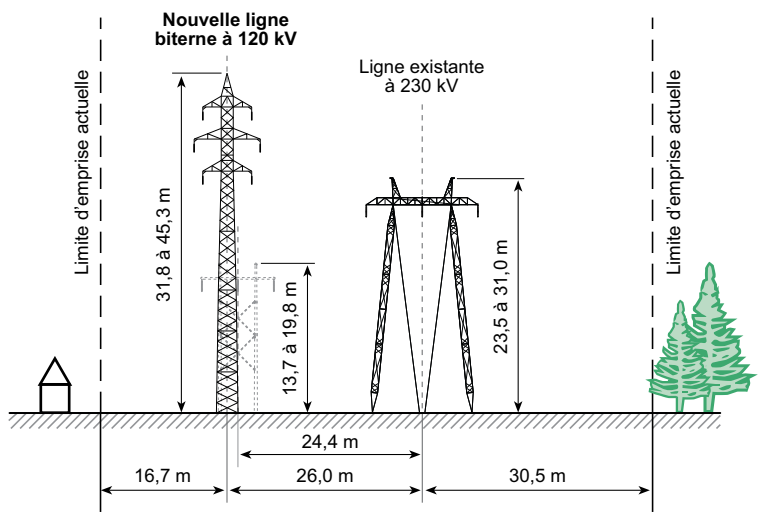
Figure 1

Nouvelle ligne à 120 kV sur portiques en bois  
Parallèle à la ligne à 120 kV



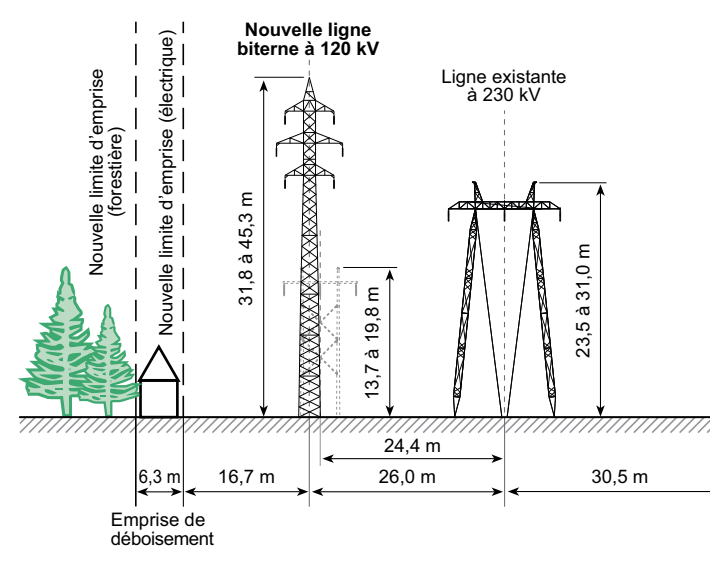


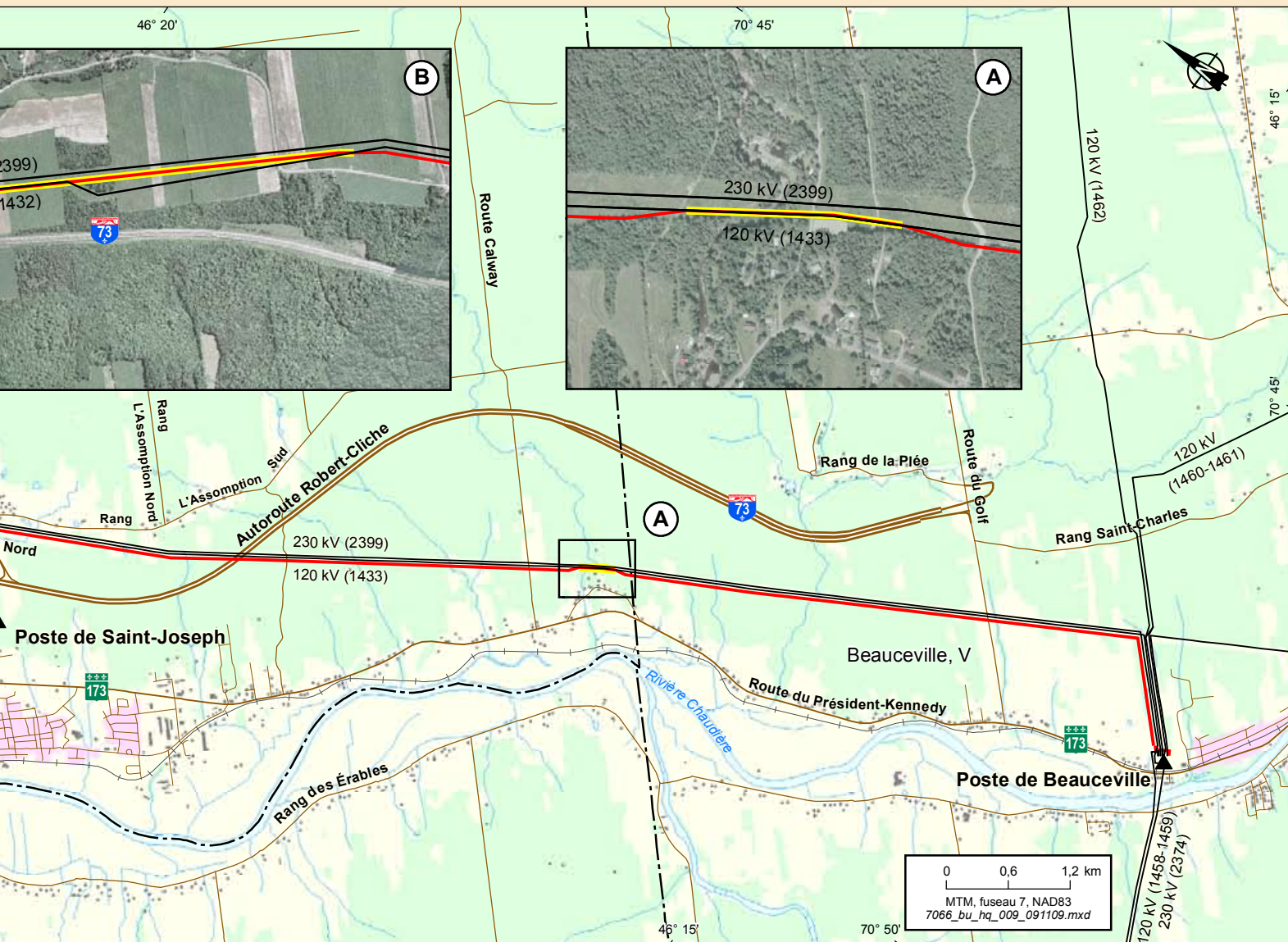
**Figure 2** Nouvelle ligne biterne à 120 kV  
Parallèle à la ligne à 230 kV  
(Vallée-Jonction)



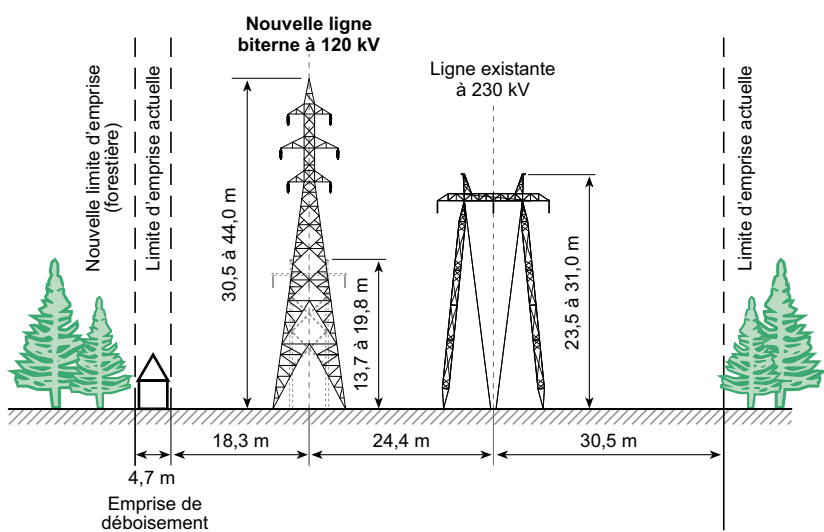
Fichier : 7066 let\_001\_f2\_091030.mrs

**Figure 3** Nouvelle ligne biterne à 120 kV  
Parallèle à la ligne à 230 kV  
(autoroute)





**Figure 4** Nouvelle ligne biterne à 120 kV  
Parallèle à la ligne à 230 kV  
(rue des Chutes-Calway)



## Types de supports

D'une longueur de 30,8 km, la nouvelle ligne sera principalement supportée par des portiques en bois. Toutefois, le type de support utilisé et la largeur de l'emprise varieront selon les territoires traversés (voir les figures ci-contre) et la topographie du terrain.

## Avis et demandes du milieu

Au cours de la consultation, Hydro-Québec a reçu de nombreux avis et commentaires, tant des propriétaires que des représentants des municipalités et des organismes du milieu. Plusieurs d'entre eux demandaient à l'entreprise de démanteler la ligne à 120 kV existante sur portiques en bois et de la remplacer par une ligne biterne. Toutefois, les enjeux favorisant cette solution ne permettaient pas à l'entreprise de justifier l'importante différence de coût qui y est associée.

En collaboration avec des représentants du milieu, Hydro-Québec a donc mis sur pied un comité technique dont le mandat était de trouver une solution plus acceptable pour la population tout en respectant les contraintes technoeconomiques de l'entreprise. Le travail de ce comité a mené à la bonification du tracé 1 et à la décision de construire des tronçons de ligne biterne dans certains secteurs sensibles.

## Appui concret au développement de la communauté

Hydro-Québec tient à ce que la réalisation de ses projets de transport d'énergie soit une occasion de contribuer au développement des communautés concernées. Par le biais de son Programme de mise en valeur intégrée (PMVI), l'entreprise accorde aux organismes admissibles une somme équivalant à 1 % de la valeur initialement autorisée du projet. Dans le cas du projet de ligne de Beauceville–Sainte-Marie, le montant admissible sera déterminé à la fin de l'avant-projet, lorsque tous les coûts seront déterminés.

## Impacts et mesures d'atténuation

L'installation de nouveaux équipements entraîne inévitablement des impacts sur l'environnement. Afin de réduire ces impacts, Hydro-Québec mettra en œuvre diverses mesures d'atténuation. Elle déterminera avec soin l'emplacement des pylônes en vue de préserver les activités actuelles et prévues des utilisateurs du territoire. En milieu agricole, dans les tronçons de ligne biterne, on installera des pylônes à encombrement réduit.

Durant la construction, Hydro-Québec appliquera plusieurs mesures d'atténuation courantes, notamment celles prévues dans l'entente sur le passage des lignes de transport en milieux agricole et forestier (*Entente Hydro-Québec/UPA*). Des mesures concernant la circulation des engins de chantier, le franchissement des cours d'eau, le bruit, la protection et la remise en état des terrains et des chemins seront également mises en œuvre.



## Calendrier

Arpentage et études géotechniques	Printemps 2010
Demande d'autorisations gouvernementales	Printemps 2010
Début de la construction	Printemps 2011
Mise en service	Automne 2011

## Pour plus d'information

**Pour obtenir de plus amples renseignements ou pour recevoir d'autres exemplaires de ce bulletin, vous pouvez communiquer avec :**

Danielle Gauvin  
Conseillère – Communication et collectivités  
Direction régionale – Montmorency  
2625, boulevard Lebourgneuf  
Québec (Québec)  
G2C 1P1

Téléphone : 418 845-7417

Sans frais : 1 877 545-6600, poste 7417


Télécopieur : 418 845-7796

Courriel : [gauvin.danielle@hydro.qc.ca](mailto:gauvin.danielle@hydro.qc.ca)



[www.hydroquebec.com/projets](http://www.hydroquebec.com/projets)

2009E1124

 Imprimé sur du papier fabriqué au Québec contenant 100 % de fibres recyclées postconsommation.